



Notre histoire en bref



retraitesfederaux.ca

1963

La nécessité d'apporter des changements aux pensions mène à la fondation de l'Association nationale des retraités fédéraux (ANRF), le 18 octobre 1963.



1973

Des années de lobbying constant de la part de l'Association aboutissent à l'adoption d'une loi stipulant l'indexation complète des pensions.



1983

Une loi sur la restriction de la rémunération est imposée aux pensions du secteur public, et l'Association se bat pour **obtenir 0,5 % de plus** pour les retraité·e·s du gouvernement fédéral.

1985

À la suite d'une déclaration du gouvernement fédéral annonçant **la fin de l'indexation garantie**, l'Association passe à l'action. La loi ne sera jamais adoptée.

1988

L'ANRF obtient sa charte officielle et **commence ses activités en tant qu'organisation à but non lucratif** en juin.



1992

Le projet de loi C-55 est adopté. Il accorde l'option de la pension de survivant·e aux personnes qui se marient à la retraite et augmente la prestation supplémentaire de décès de la fonction publique et des Forces canadiennes.



1994

L'ANRF est le fer de lance de la formation de la **Coalition des aînés pour l'équité sociale**.



1999

Dans une cause qui se rendra jusqu'à la Cour suprême du Canada, l'ANRF et 14 autres plaignants contestent l'appropriation, par le gouvernement, d'un surplus de 30 milliards de dollars de la caisse de retraite.

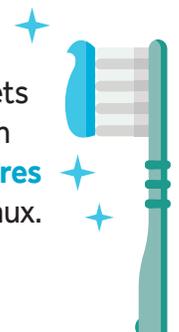


2000

L'Association est **officiellement reconnue comme l'une des trois parties prenantes régissant le RSSFP**.

2001

Les initiatives de défense des intérêts de l'Association mènent à la création du RSDP, un **régime de soins dentaires** réservé à tous les retraité·e·s fédéraux.



2007

Le fractionnement du revenu de pension est mis en œuvre après des années de lobbying de la part de l'Association et d'autres organisations collaboratrices.

2015

L'Association poursuit le gouvernement fédéral devant les tribunaux, après avoir appris que le **taux de cotisation des retraité-e-s au RSSFP passerait de 25 % à 50 %**.

2016

L'Association dirige la Coalition canadienne pour la sécurité de la retraite (CCSR), qui représente près de **5 millions de Canadien-ne-s, et fait du lobbying contre le projet de loi C-27**, une législation qui menace la sécurité des pensions.



2017

L'Association lance son Initiative de communication avec les vétérán-e-s, qui a rejoint plus de **500 vétérán-e-s à l'échelle du pays et a fait valoir leurs voix auprès** du gouvernement fédéral.



2018

Après avoir réclamé pendant des années une voix dédiée aux personnes âgées au sein du gouvernement fédéral, l'Association voit la création d'un nouveau rôle au sein du cabinet : celui de ministre des Aînés.



2019

L'Association lance **Rayonnement 338, un réseau de défense des intérêts percutant** qui rapproche les artisan-e-s du changement au sein des 338 circonscriptions du Canada.

2020

Le Réseau de recherche et d'engagement des vétérán-es (**RREV**) est mis sur pied et l'Association en assume la coprésidence.



2022

Le travail acharné de l'Association à la table de négociation porte fruit, et le Conseil du Trésor approuve l'entente de renouvellement du RSSFP proposée.



2023

Œuvrant à éradiquer l'âgisme, l'Association se joint à la Global Alliance for the Rights of Older People (GAROP) et collabore avec celle-ci pour établir la Coalition canadienne anti-âgisme (CCAA).

